



PICHON Jean-Louis

Naissance : 28 janvier 1901 - Tréfléz (29)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941
Résistance : [Alliance](#)
Unité : [F.F.I Guissény-Plouescat](#) / [C1](#) / [S7](#)
Secteur(s) d'action : Tréfléz
Décès : 21 septembre 1992 - Roscoff (29)

Jean-Louis Prigent Marie Pichon est cultivateur. De 1921 à 1923, il fait son service militaire puis reprend ses activités civiles. Il réside avec sa femme et ses deux enfants à Créac'h ar Valy en Tréfléz. A la déclaration de guerre en 1939, il est mobilisé et sert dans l'artillerie côtière du secteur de Brest, notamment à Ouessant. Après la prise de Brest par l'Armée allemande et le début de l'occupation, il est démobilisé et retrouve son foyer le 7 juillet 1940.

Le dimanche 14 septembre 1941, l'avion Hudson AM777 du 53th Squadron du Coastal Command est touché lors de son retour en Angleterre. Les quatre aviateurs parviennent à sauter en parachute tandis que l'avion s'écrase en Plougonver (22). Deux aviateurs sont capturés et fait prisonnier par l'occupant, le pilote lui parvient à esquiver les allemands, il réussira à rejoindre l'Espagne. Le quatrième, Archibald H. Graham est récupéré par Jean-Louis Pichon.

Dans un premier temps, il le conduit au presbytère où le rescapé est abrité par le recteur Pouliquen. Ce dernier recommande à Jean-Louis Pichon d'aller récupérer le parachute pour dissimuler les traces de l'aviateur. L'ecclésiastique lui recommande ensuite d'aller avertir le lendemain le docteur Duterque, maire de Lesneven. Le toubib prévenu, il demande à Jean-Louis Pichon d'héberger l'anglais durant quelques temps. Le 24 ou 29 octobre, Pichon confie l'anglais à monsieur Jean Launois, directeur de l'École de Penmac'h à Saint-Frégant. L'aviateur patiente encore une quinzaine avant d'être envoyé sur Brest pour être pris en charge par un réseau d'évasion qui le fait passer par l'Espagne.

Suite à cette action de résistance à l'occupant, Jean-Louis Pichon est contacté par le pharmacien de Lesneven [Georges Roudaut](#), agent du réseau anglais [Alliance](#). Ce dernier cherche des informateurs locaux afin de lister les fortifications côtières. Chez Jean-Louis Pichon, transite également du courrier pour ce réseau. C'est notamment [Yves Hall](#) qui sert de facteur entre [Jeanne Bohec](#) et Tréfléz. Cette commune étant éloignée de Brest, le jeune brestois y passe souvent la nuit avant de repartir vaquer à ses occupations clandestines.

Le 6 août 1943, Jean-Louis Pichon est révoqué de son poste de conseiller municipal de Tréfléz par la préfecture de Quimper. Fin septembre, il semble être recherché par les allemands mais ceux-ci n'ont que des informations parcellaires et ne le trouvent pas.

En décembre 1943, l'[Armée Secrète](#) le contacte. Ce n'est que la continuité des relations clandestines qu'il entretient désormais avec les résistants du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#) suite à

l'anéantissement du réseau [Alliance](#). Il est question désormais de préparer l'insurrection française qui au moment voulu devra entrer militairement en action contre l'Armée allemande. Jean-Louis Pichon ne se défait pas et accepte de créer et mener un groupe de sa commune. Le recrutement se fait auprès des connaissances. Au total, la section de Tréfléz approche la vingtaine de membres, tous contactés entre décembre et août 1944.

Il faut des armes pour instruire les jeunes qui n'ont pas fait leur service militaire et surtout pour les combats à venir. Jean-Louis Pichon en touche quelques-unes en mars 1944, les cours débutent à raison d'une séance par semaine à son domicile personnel.

Dans le premier semestre 1944, le résistant [Jean Sizorn](#) du [Groupe Lambert](#) de Landerneau, est en fuite suite à plusieurs arrestations. Il a pris la direction de Lesneven où le docteur-maire Duterque l'a confié à son secrétaire [Yves Quéré](#) pour le convoyer jusqu'à la ferme de Jean-Louis Pichon. Le résistant l'accueille, l'héberge et le nourrit durant quelque temps avant de l'emmener à Locmaria-Berrien pour lui permettre d'intégrer le maquis.

Fin juillet 1944, sa section est mise en alerte pour un parachutage mais l'avion ne vient pas. Dans la nuit du 2 au 3 août 1944, cette fois c'est pour de bon, les résistants de Tréfléz participent à la réception. Le 5 août la section prend le maquis et dès le lendemain, les opérations militaires contre l'occupant sont déclenchées. Jusqu'au 24 août il participe à la Libération et à la sécurisation de la région de Lesneven. Lors de la Libération, il s'oppose vivement à la tonte de plusieurs femmes en sa commune.

La [section F.F.I de Tréfléz](#) est ensuite engagée dans la réduction de la poche allemande du Conquet jusqu'au 10 septembre. Ils sont ensuite gardés sur place jusqu'au 15 avant d'être déployés dans les faubourgs de Brest dans les derniers jours du siège.

La paix revenue, s'ouvre la période de l'épuration et Jean-Louis Pichon est convoqué par la gendarmerie. Il est incarcéré à la prison de Rennes pour avoir fréquenté des *Breiz atao*. Les personnalités municipales de Lesneven vinrent plaider en sa faveur en faisant valoir ses actions patriotiques et de Résistance. Jean-Louis Pichon fut remis en liberté immédiatement, après avoir subi quatorze jours de détention à tort.

Publiée le jeudi 2 juillet 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la Résistance (1622 W 6) et fiche matricule militaire (1 R 1664).
- Archives F.F.I de l'arrondissement de Brest, registre des effectifs de la section F.F.I de Tréfléz.
- [Association Bretonne du Souvenir Aérien](#), registre des pilotes tombés sur le Finistère.
- BOHN Roland, *Chronique d'hier - Tome 1 - La vie du Léon (1939-1945)*, auto-édition, 1993.
- PICHAVANT René, *Clandestins de l'Iroise - Tome 7*, éditions Morgane, 2001.
- CARAES Guy, informations sur le réseau Alliance, 2020.
- SAOUZANET Gildas, informations sur le crash du Hudson AM777 du 53th Sqn, 2020.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossiers d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 475778](#) et [GR 28 P 4 234 15](#)) - **Non consultés à ce jour.**

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture.